

Une initiative de



Guide de mobilisation et de communication

De l'organisation d'une fête de quartier jusqu'à l'entraide dans la vie
quotidienne, Espace MUNI reconnaît l'importance du bon voisinage !



Avant-propos ••

Depuis le début d'année 2020, le monde traverse une importante crise sanitaire en raison de l'apparition du coronavirus (COVID-19). Dans l'intérêt premier de la santé de la population, et en cohérence avec les mesures gouvernementales et municipales mises en place pour contrer la propagation du virus, la Fête des voisins 2020 a été annulée.

En 2021, pour sa 15^e année, et face à cette réalité encore présente, la Fête des voisins se réinvente!

Pour que cela se fasse dans le respect des règles sanitaires et des réalités des régions, nous vous proposerons, en complément de ce guide de mise en œuvre et de mobilisation, un aide-mémoire pour célébrer votre voisinage en toute sécurité! Pour qu'il s'arrime avec les consignes en vigueur lors de la Fête des voisins, cet aide-mémoire sortira en mai.

Que cet événement soit virtuel, masqué, en petits groupes, dans notre cour ou sur notre balcon, il est plus que jamais nécessaire de rester en contact avec notre entourage, dans le respect des règles, encore et toujours! Bonne organisation!

Historique de la Fête des voisins ••

Cet événement rassembleur et festif, créé en France en 1999 par un élu municipal, vise à encourager les citoyennes et citoyens à se rassembler annuellement lors d'un cinq à sept, d'une activité spécialement organisée ou d'un repas entre voisins le premier samedi du mois de juin. L'objectif est de créer des liens de solidarité entre voisines et voisins pour construire des villes plus humaines.

Sous l'impulsion d'Espace MUNI, qui en est maintenant l'organisme promoteur, le Québec a été le premier à emboîter le pas en Amérique du Nord en 2006 grâce à l'initiative du Réseau québécois de Villes et Villages en santé. Depuis, plus de 8 000 fêtes ont été organisées!

Bon an, mal an, plus de 300 municipalités agissent comme organisatrices ou ambassadrices de la Fête. En 2019, plus de 5 565 citoyennes et citoyens ont participé en organisant l'une des 116 fêtes. Devenue une véritable tradition aux quatre coins du Québec, la Fête des voisins continue de gagner en popularité, et les multiples bienfaits sont observables dans les communautés qui y participent. On note, entre autres :

- l'entraide entre les voisins;
- un sentiment accru de sécurité;
- de nouveaux liens entre les familles;
- l'accueil de nouveaux citoyens par le voisinage;
- une augmentation de la participation citoyenne.



Rôles d'Espace MUNI ••

- Organiser la campagne promotionnelle nationale liée à cet événement;
- Offrir du soutien aux municipalités, aux MRC, aux organismes ainsi qu'aux citoyennes et citoyens désirant y participer;
- Développer et rendre accessible du matériel promotionnel.



Date de la Fête des voisins ••

La Fête a lieu le premier samedi de juin afin de se rallier à la Fête des voisins européenne, qui se tient le dernier vendredi de mai, et dans le but de créer un moment fort où, en simultanée, des millions de personnes se réunissent pour souligner l'importance du bon voisinage. **En 2021, la Fête des voisins se tiendra le samedi 5 juin.**

Toutefois, si vous avez des contraintes, si la météo n'est pas au beau fixe ou si un événement d'envergure a lieu à cette même date proche de chez vous, vous pouvez tenir votre fête à un autre moment.

Les outils ••

Ce présent *Guide de mobilisation et de mise en œuvre de la Fête des voisins* est un outil incontournable pour planifier votre événement.

Cette année, nous vous proposons en complément un aide-mémoire pour l'organisation d'une Fête des voisins en contexte de pandémie (COVID-19). Vous y trouverez différents conseils pour réaliser une fête dans le respect des règles sanitaires en vigueur dans votre région. Cet aide-mémoire sortira en mai.



MATÉRIEL PROMOTIONNEL

Outre ce guide et l'aide-mémoire pour l'organisation d'une Fête des voisins en contexte de pandémie (COVID-19), qui sont téléchargeables, plusieurs autres outils ont été conçus pour faire rayonner votre fête. Nous vous encourageons à vous inscrire à la Fête des voisins sur notre site Web afin de recevoir gratuitement nos outils promotionnels numériques. Il vous suffira de les imprimer, de les distribuer, ou simplement de les partager virtuellement afin d'agrémenter et de promouvoir votre fête.

Affiche (format 11 pouces x 17 pouces)

Publicisez votre fête grâce à l'espace réservé aux renseignements de votre événement.

Cartons d'invitation

Invitez le voisinage à participer à votre fête. Les municipalités et les organismes ambassadeurs peuvent aussi les distribuer aux citoyennes et citoyens.

Logo de la Fête des voisins

Utilisez le logo dans vos communications et lors de la promotion de vos activités (versions en français et en anglais disponibles).

Bannière et images pour Facebook

Utilisez les outils numériques de la Fête des voisins sur votre page ou dans votre groupe Facebook pour faire rayonner votre événement ou pour dynamiser vos communications. Des outils seront développés tout au long du printemps et seront accessibles par l'entremise de votre inscription à la Fête des voisins.

Modèles de communiqué de presse

Faites la promotion de votre fête auprès des médias locaux. Nous avons des modèles de communiqués de presse adaptables aux particularités de votre fête. Vous les recevrez au moment de votre inscription afin de promouvoir votre événement.

Quel type de participantes ou participants êtes-vous? ..



LES AMBASSADRICES ET AMBASSADEURS

Les municipalités, les MRC, les arrondissements et les organismes locaux peuvent être des ambassadeurs de la Fête des voisins. **Ils n'ont pas à organiser une fête eux-mêmes, mais agissent à titre de facilitateurs** (ex. : délivrer des permis pour bloquer une rue ou prêter du matériel). Ils se positionnent en tant que promoteurs en incitant les citoyennes et citoyens à organiser une fête avec leurs voisines et voisins immédiats. Ils favorisent la participation citoyenne dans leur milieu.

LES ORGANISATRICES ET ORGANISATEURS

Les municipalités, les MRC, les arrondissements et les organismes locaux peuvent organiser eux-mêmes une fête et agir à titre d'organiseurs.

LES CITOYENNES ET CITOYENS

Les citoyennes et citoyens sont fortement encouragés à organiser une fête des voisins dans leur quartier, toujours dans le respect des règles. Ils peuvent demander l'appui de la municipalité, d'entreprises privées et d'organismes de leur milieu.

Vous êtes une organisation ou une municipalité ambassadrice ••



Étape 1

Inscrivez-vous en tant qu'organisation ou municipalité ambassadrice

Inscrivez-vous au espacemuni.org. Cette inscription simple et facile vous permettra de joindre le mouvement de la Fête des voisins à l'échelle du Québec. De plus, l'inscription vous donne accès à différents outils téléchargeables qui vous permettront, en tant qu'organisation ou municipalité ambassadrice de la fête, d'augmenter la portée de vos actions et de bonifier la participation de vos citoyennes et citoyens.

Étape 2

Incitez vos citoyennes et citoyens à inscrire leur municipalité!

Il est important d'inciter vos citoyennes et citoyens à inscrire leur municipalité, car il s'agit d'une belle façon de démontrer le dynamisme de votre milieu. Vous pourrez ainsi savoir combien de fêtes ont eu lieu et combien de citoyennes et citoyens ont participé à la Fête des voisins ce jour-là.

Étape 3

Mobilisez les actrices et acteurs du milieu

La mobilisation des actrices et acteurs du milieu est essentielle afin de joindre un plus grand nombre de citoyennes et de citoyens. Les organismes, les associations, les bibliothèques, les écoles et toutes les autres organisations qui tissent des liens avec votre population sont des courroies de transmission de l'information. Ils sont en lien directement avec vos citoyennes et citoyens, ce qui en fait des alliés à impliquer.

Étape 4

Formez un comité porteur

Formez un comité bénévole ou confiez à un comité existant (comité des loisirs, comité de la famille, etc.) le mandat de planifier la stratégie de mobilisation. Fixez-vous un objectif de nombre de fêtes à atteindre. Identifiez des citoyennes et citoyens organisateurs potentiels et demandez-leur d'organiser une fête.

Étape 5

Publicisez l'événement!



AVANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Maximisez votre promotion:** les actrices et acteurs de votre région (municipalité, organismes, etc.) jouent un rôle primordial dans la diffusion de l'information. Sollicitez-les afin de maximiser la portée de vos communications.
- **Diffusez un communiqué de presse:** des modèles de communiqués de presse sont mis à votre disposition afin de faciliter vos communications. Nous vous invitons à les personnaliser aux couleurs et aux spécificités de votre organisation. Le communiqué de presse a pour fonction de démontrer votre appui à la Fête des voisins et d'inviter vos citoyennes et citoyens à organiser une fête. Il vous sera rendu disponible au moment de votre inscription.
- **Utilisez les médias sociaux:** des publications sur vos réseaux sociaux sont un bon moyen de montrer votre appui au mouvement. Aimez la page Facebook d'Espace MUNI, indiquez que vous participez à l'événement Facebook créé à cet effet par Espace MUNI, suivez les communications à cet effet et partagez les contenus pertinents à votre milieu.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Allez à la rencontre des citoyennes et citoyens (dans le respect des règles sanitaires en vigueur):** la Fête des voisins vous offre une occasion de vous rapprocher de vos citoyennes et citoyens. Cette fête met de l'avant la participation citoyenne et permet de découvrir la créativité et les besoins de votre région.
- **Participez à des fêtes (dans le respect des règles sanitaires en vigueur):** il est intéressant de prendre un moment pour visiter des fêtes organisées sur votre territoire ou de participer à la fête de votre quartier. Profitez-en pour prendre des photos.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ..

- **Remerciez les participantes et participants:** diverses initiatives peuvent être mises de l'avant au lendemain de la Fête des voisins afin de souligner le succès de la fête. Peu importe la méthode choisie, remerciez et mettez à l'honneur les personnes et les organisations ayant participé activement à l'événement.

Exemples de moyens de communication pour souligner l'organisation de fêtes sur votre territoire:

- présentez des photos et des témoignages sous la forme d'un reportage dans le journal municipal ou d'un vox pop;
- éditez un communiqué de presse faisant le bilan de la fête;
- remettez des certificats de reconnaissance aux participantes et participants.



Vous êtes une municipalité organisatrice ou un organisme organisateur ••



Étape 1

Inscrivez-vous en tant qu'organisatrice ou organisateur

En tant que municipalité, MRC, arrondissement ou organisme, votre inscription sera un réel atout. L'inscription est gratuite et permettra de répertorier les municipalités où se tiendront les fêtes partout au Québec.

Votre municipalité bénéficiera ainsi d'une vitrine et pourra être connue des citoyennes et citoyens de votre région. Elle vous permettra également de rayonner à la grandeur du Québec et de montrer votre appui au mouvement. De plus, l'inscription simple et facile au espacemuni.org vous donnera accès à plusieurs outils téléchargeables pour promouvoir votre fête!

Étape 2

Mobilisez les actrices et acteurs du milieu

La Fête des voisins se veut un événement rassembleur et motivé par un désir de participation citoyenne. En tant qu'organisatrice ou organisateur, impliquez les organismes, les associations, les écoles, etc. Considérez les actrices et acteurs du milieu comme des alliés près des citoyennes et citoyens qui vous aideront à faire rayonner votre événement.

Étape 3

Publicisez l'événement!

AVANT L'ÉVÉNEMENT ••

- **Maximisez la promotion:** les actrices et acteurs de votre région (municipalité, organismes, etc.) jouent un rôle primordial dans la diffusion de l'information. Sollicitez-les afin de maximiser la portée de vos communications.
- **Diffusez un communiqué de presse.** Lorsque vous vous inscrivez, un modèle de communiqué de presse est mis à votre disposition afin de simplifier vos communications. Ce communiqué invite les citoyennes et citoyens à prendre part à votre fête. Nous vous invitons à le bonifier, au besoin.
- **Utilisez les médias sociaux:** les médias sociaux permettent de joindre une majorité de vos citoyennes et citoyens. Aimez la page Facebook d'Espace MUNI, indiquez que vous participez à l'événement Facebook créé à cet effet par Espace MUNI et n'hésitez pas à relayer les contenus qui s'y trouvent.

PENDANT L'ÉVÉNEMENT ..

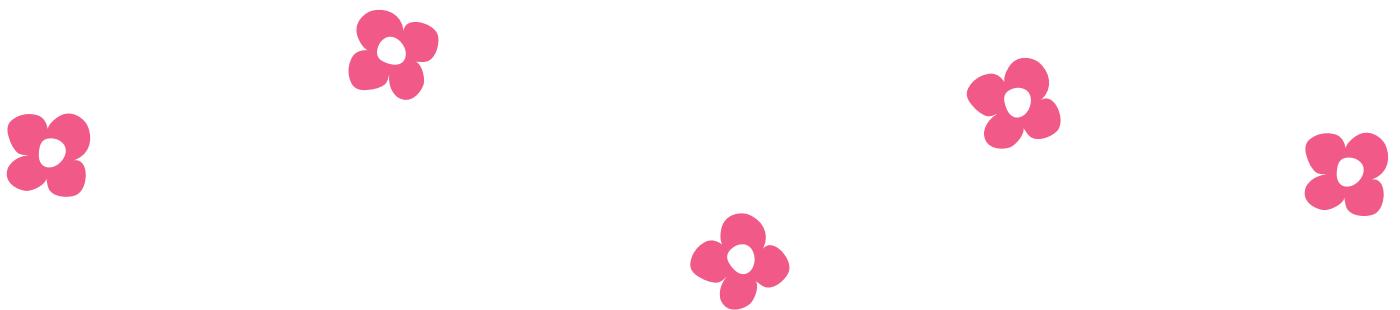
- **Invitez les citoyennes et citoyens à participer à votre fête (dans le respect des règles sanitaires en vigueur):** le matin même de l'événement, il est pertinent de rappeler aux citoyennes et citoyens que les festivités sont lancées. Assurez-vous que toutes et tous soient informés des derniers détails (matériel à apporter, repas à fournir, habillement pour l'occasion, etc.).
- **Immortalisez l'événement:** prenez des photos de l'événement et des citoyennes et citoyens qui y participent. Utilisez ce moment pour promouvoir le mouvement et donnez le ton pour les années suivantes. Votre fête peut servir d'élément déclencheur pour que les citoyennes et citoyens organisent eux-mêmes une fête l'an prochain. Vous pourrez même tenter de gagner le concours photo en nous partageant votre cliché le plus marquant de l'événement!

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ..

- **Remerciez les participantes et participants:** diverses initiatives peuvent être mises de l'avant au lendemain de la Fête des voisins afin de souligner le succès de la fête. Peu importe la méthode choisie, remerciez et mettez à l'honneur les personnes et les organisations ayant participé activement à l'événement.

Exemples de moyens de communication pour souligner l'organisation de fêtes sur votre territoire:

- présentez des photos et des témoignages sous la forme d'un reportage dans le journal municipal ou d'un vox pop;
- éditez un communiqué de presse faisant le bilan de la fête;
- remettez des certificats de reconnaissance aux participantes et participants.



Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez organiser une fête ..



Étape 1

Inscrivez votre fête!

Inscrivez votre fête sur le site Internet d'Espace MUNI au espacemuni.org afin de participer au mouvement de la Fête des voisins. Vous contribuerez ainsi à faire rayonner la Fête des voisins et votre municipalité à l'échelle provinciale, mais aussi à travers le monde. Vous participerez à un moment de partage et de convivialité incomparable!

À savoir:

- C'est en vous inscrivant sur notre site que vous aurez la possibilité de recevoir, par courriel, les divers outils promotionnels téléchargeables.
- L'inscription de votre fête apparaîtra dans un menu déroulant qui répertorie toutes les municipalités du Québec qui accueillent des fêtes des voisins.

Étape 2

Mobilisez les actrices et acteurs de votre milieu

La Fête des voisins permet de créer un espace convivial de rencontres et d'échanges au-delà des difficultés ou des conflits du quotidien. Il est important d'obtenir le soutien des élu·es afin qu'ils puissent réaffirmer leur attachement aux valeurs de solidarité, de convivialité et de proximité qui favorisent le mieux-vivre ensemble.

Impliquez aussi les organismes, les associations, les entreprises et votre voisinage dans la préparation et la réalisation de votre fête. Les actrices et acteurs du milieu sont un levier afin d'organiser une fête à la hauteur de vos attentes.

Étape 3

Publicisez l'événement!

AVANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Maximisez votre promotion:** assurez-vous de communiquer l'information à tout le voisinage et informez-le de la date de l'événement. Distribuez des cartons d'invitation à vos voisines et voisins et personnalisez-les!

- **Variez vos actions de communication :** prenez en note les coordonnées de vos voisines et voisins afin de communiquer avec eux de plusieurs façons (médias sociaux, courriels, invitation en personne, téléphone, etc.). Allez cogner aux portes pour indiquer votre projet d'élaborer une fête pour le voisinage dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
- **Trouvez des commanditaires :** il peut s'avérer intéressant d'interpeler des entreprises privées ou des organismes de votre région afin d'obtenir de la commandite. Un surplus financier pourrait vous permettre de bonifier votre fête.
- **Communiquez avec votre municipalité :** votre municipalité est peut-être déjà impliquée à titre d'ambadrice de la Fête des voisins. Si tel est le cas, elle pourrait possiblement vous outiller pour démarrer votre fête ou vous fournir du matériel promotionnel. Si votre municipalité n'est pas ambadrice de l'événement, manifestez votre intérêt pour qu'elle le devienne !

Quelques arguments pour convaincre votre municipalité de joindre le mouvement :

- L'inscription à la Fête des voisins en tant qu'ambadrice est gratuite.
- Plus de 200 municipalités prennent part à ce mouvement chaque année depuis 2006.
- La Fête des voisins est un bon moyen d'initier les citoyennes et citoyens au bon voisinage et de tendre vers l'implantation de programmes tels que *Voisins solidaires*.
- La Fête des voisins est une célébration qui met de l'avant la participation citoyenne et qui permet à la collectivité de se rassembler.



PENDANT L'ÉVÉNEMENT ..

- **Invitez les voisines et voisins à participer à votre fête (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur) :** le matin de l'événement, il est pertinent de rappeler à votre voisinage que les festivités sont lancées dans votre quartier. Assurez-vous que toutes et tous soient informés des derniers détails (matériel à apporter, repas à fournir, habillement pour l'occasion, etc.).
- **Immortalisez l'événement :** prenez des photos de l'événement et partagez-les sur la page Facebook de l'événement de la Fête des voisins.

APRÈS L'ÉVÉNEMENT ..

- **Remerciez les participantes et participants :** le lendemain de la fête, envoyez vos photos à vos voisines et voisins et prenez un moment pour les remercier de leur participation à votre événement.
- **Participez au concours photo** en nous faisant parvenir votre cliché le plus marquant et le plus représentatif de la belle journée que vous venez de vivre.

Quelques conseils pratiques ••

L'organisation d'une fête peut s'avérer complexe sans les bons outils. Voici quelques conseils et astuces pour organiser votre première Fête des voisins :

1. Parlez-en à vos voisines et voisins et identifiez un endroit approprié

Préparez votre fête en collaboration avec vos voisines et voisins. Identifiez l'endroit approprié (que ce soit dans la cour de votre maison, au centre communautaire ou dans l'allée de votre immeuble, choisissez un endroit qui est représentatif pour vous et votre voisinage). Vous vivez dans un quartier urbain où il y a peu d'espaces disponibles ? Voyez auprès de votre municipalité si vous pouvez organiser la fête sur le trottoir ou dans la rue (autorisation préalable à obtenir un mois à l'avance minimum).

Prévoyez un plan B en cas de mauvais temps.

Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Cette préparation en commun, c'est déjà un peu la fête!

Procurez-vous du matériel promotionnel en vous inscrivant au espacemuni.org et diffusez-le

Imprimez des affiches et des cartons d'invitation à diffuser dans votre voisinage ou à envoyer par courriel.



3. Invitez officiellement vos voisines et voisins

Distribuez les cartons d'invitation à vos voisines et voisins avant l'événement. Vous pouvez leur remettre de plusieurs manières : en main propre, dans les boîtes aux lettres, par courriel ou encore à l'aide d'un groupe Facebook.

4. Suscitez la participation

Pour assurer la participation du plus grand nombre, solutionnez tous ensemble les contraintes que vivent certaines personnes de votre voisinage (garde d'enfants, situation de handicap, isolement, etc.).

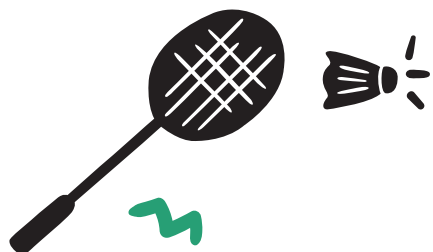
Soyez inclusif en adaptant votre fête à toutes et à tous. Ci-dessous, quelques exemples de mesures d'inclusion :

- Avoir des rampes d'accès si vous avez des escaliers à monter lors de votre événement afin d'inclure les personnes à mobilité réduite.
- Écrire les indications et les invitations en gros caractères afin de s'assurer la participation des personnes à faible vision.

5. Prévoyez les options pour le repas

À l'origine, la Fête des voisins proposait le partage du repas avec les invitées et invités. Toutefois, avec la pandémie de la COVID-19, nous vous suggérons que chaque personne apporte son repas et ses boissons. Vous pouvez vous référer à l'aide-mémoire pour l'organisation d'une Fête des voisins en contexte de pandémie (COVID-19) qui sera publié en mai.

Utilisez l'espace libre sur le carton d'invitation pour communiquer les détails relatifs au repas (le cas échéant).



6. Créez une ambiance de fête

Pensez à la décoration (guirlandes, ballons, fleurs, etc.) et à la musique. Posez-vous la question: y a-t-il des musiciennes et musiciens ou des artistes dans le voisinage? Demandez à vos voisines et voisins de vous aider à décorer le lieu de la fête.

Faites tout de même attention de ne pas importer vos voisines et voisins qui ne participeraient pas à la fête. Respectez les réglementations de votre municipalité en termes de bruit toléré.

7. N'hésitez pas à faire connaissance

L'objectif de la Fête des voisins est de mieux connaître votre voisinage, alors faites les premiers pas et présentez-vous! Profitez de cet événement rassembleur pour en connaître plus sur votre entourage et pour développer de belles relations avec vos voisines et voisins.



LE BON VOISINAGE, C'EST CONTAGIEUX!

Une approche qui marie les petits gestes et les grandes idées!

Vous êtes une citoyenne ou un citoyen et vous souhaitez développer le bon voisinage dans votre milieu?

L'approche Voisins solidaires vise à renforcer la cordialité, les petits services entre voisines et voisins, et à installer un esprit de communauté dans les voisinages.

Mille chemins conduisent à l'entraide et à la solidarité. Trouvez le vôtre!

PARTICIPEZ À LA CONSTRUCTION D'UN QUÉBEC PLUS HUMAIN ET PLUS SOLIDAIRE.





BONNE FÊTE DES VOISINS!



facebook.com/EspaceMUNI



#fetedesvoisinsqc



espacemuni.org

PERSONNE-RESSOURCE

Sara Vassigh

Chargée de projet •
Communautés en santé

T 450 466-9777, poste 302
svassigh@espacemuni.org



Espace MUNI

6200, boulevard Taschereau,
bureau 401
Brossard (Québec) J4W 3J8